

DÉCLARATION UE DE CONFORMITÉ

1. Référence de l'EPI ou des EPI : MO31020

31020 Taille -

2. NOM et ADRESSE du fabricant :

WORLDWIDE EURO PROTECTION 120 rue Michel Girer, 01390 Mionnay. FRANCE

3. La présente déclaration de conformité est établie sous la seule responsabilité du fabricant :

WORLDWIDE EURO PROTECTION 120 rue Michel Girer, 01390 Mionnay. FRANCE

4. Objet de la déclaration (identification de l'EPI) : Casque anti-bruit Max 200 SNR27.6dB (sachet ind.)

5. L'objet de la déclaration décrit au point 4 est conforme à la législation d'harmonisation de l'Union applicable :
règlement 2016/425 du parlement et du conseil du 9 mars 2016

6. Références des normes harmonisées pertinentes appliquées (avec leur date) ou des autres spécifications techniques (avec leur date) par rapport auxquelles la conformité est déclarée :

EN 352-2:2020

7. Le cas échéant, l'organisme notifié **BSI Group The Netherlands B.V (2797) Say Building- John M. Keynesplein 9- 1066 EP Amsterdam Netherlands**

a effectué l'examen UE de type (module B) et a établi l'attestation d'examen UE de type **CE 802283**

8. Le cas échéant, l'EPI est soumis à la procédure d'évaluation de la conformité au type sur la base de l'assurance de la qualité du mode de production (module D) sous la surveillance de l'organisme notifié **BSI Group The Netherlands B.V (2797) Say Building- John M. Keynesplein 9- 1066 EP Amsterdam Netherlands**

Signé par et au nom de
Cédric HERON
Category Management & CSR Director



À Mionnay le 13/03/2024